

**COMPTE RENDU de SÉANCE
CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 12 JUILLET 2018**

Le douze juillet deux mil dix-huit, à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué en date du cinq juillet deux mil dix-huit, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Michel FROGER, Maire.**

Neuf conseillers municipaux en exercice étaient présents :

Mesdames Pierrette BUNEL, Florence BARBIER, Sandrine WEINHARD, Cyrille PELLETTIER.

Messieurs Michel FROGER, Jean-Claude POTTIER, Cédric CATOIS, Louis BAUSSAN, Jérôme CHERON.

Excusés : Catherine CROTEAU (pouvoir à Mme BUNEL), Pascale CHAUSSON, Isalyne HERIVEAU, Jean-Marie FROGER.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Madame Sandrine WEINHARD est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet le compte rendu de la séance du 25 mai 2018 à l'approbation de l'Assemblée municipale. L'Assemblée approuve à l'unanimité le compte rendu. Il propose à l'assemblée de rajouter un objet supplémentaire il s'agit de la démission d'un conseiller, à l'unanimité, les conseillers acceptent de rajouter ce sujet.

1^{er} OBJET : DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Cédric CATOIS lui a adressé une lettre de démission en date du 9 juillet 2018, celui-ci annonce oralement sa décision de démissionner à l'assemblée municipale.

Le Conseil municipal en prend acte.

2nd OBJET : ACHAT DE PLOTS EN BETON POUR SECURISER LES MANIFESTATIONS

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que le service de sécurité de la Préfecture exige que les communes mettent en place des mesures de sécurité lors de manifestations rassemblant un public nombreux. Il convient de mettre en œuvre des dispositifs anti intrusion de véhicule bélière (au moyen de plots en béton, véhicules, tracteurs,...) pour les événements induisant une concentration de public notamment en extérieur. En conséquence, Monsieur le Maire demande aux conseillers de bien vouloir l'autoriser à acheter 10 plots en béton à 60€ l'unité HT auprès de la Sopromo.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée délibérante autorise le Maire à acheter 10 plots en béton à 60€ l'unité HT auprès de la Sopromo située à Duneau.

3^{ème} OBJET : DEMANDE IMPRESSION SUR SUPPORT DU LOGO ST-MICHEL-DE-CHAVAIGNES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que la commune a un logo depuis janvier 2018, il demande aux conseillers de l'autoriser à imprimer le logo sur un support afin de le coller aux portières des véhicules de la commune (camion et utilitaire Renault Kangoo).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée délibérante autorise le Maire à imprimer le logo sur un support afin de le coller aux portières des véhicules de la commune (camion et utilitaire Renault Kangoo). Les demandes de devis seront effectuées courant septembre 2018.

4^{ème} OBJET : MOTION CONTRE LE PROJET DE FERMETURE DE LA PERCEPTION DE CONNERRE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la décision unilatérale et brutale de l'administration fiscale du projet de fermeture de la perception de Connerre programmée au 1^{er} janvier 2019 et propose de voter une motion contre cette décision et pour le maintien de ce service au public.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil s'oppose à la fermeture de la trésorerie et demande par la présente de ne pas mettre à exécution cette décision de fermeture qui porterait un lourd préjudice au service public en milieu rural.

5^{ème} OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DU SMIRGEOMES

Monsieur le Maire présente les grandes lignes du rapport d'activités 2017 du SMIRGEOMES, ce document est consultable en mairie et sur www.smirgeomes.fr (rubrique téléchargements). Le conseil municipal en prend acte.

6^{ème} OBJET : RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DU SAEP DE DOLLON

Monsieur le Maire donne la parole à M Louis BAUSSAN, conseiller municipal et membre du SAEP de Dollon, il informe l'assemblée municipale que le SAEP de Dollon (14 communes réparties sur 3 communautés de communes) a publié son « rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau » portant sur l'année 2017. Celui-ci est à la disposition du public en mairie. Il est indiqué que 479 compteurs sont installés sur la commune pour 750 habitants et la consommation d'eau en 2017 concernant St-Michel-de-Chavaignes est de 58243 m³. Le Conseil municipal en prend acte.

7^{ème} OBJET : QUESTIONS DIVERSES

. **Déploiement du réseau fibre optique** : Pour rappel, en 2012, la participation de notre CC pour la couverture intégrale du territoire était estimée à 700€ la prise soit une participation de 9 600 000€. En 2014, la participation est ramenée à 500 € la prise. En effet, pour permettre aux communautés de communes de s'engager plus facilement sur le projet, le Département a accepté de prendre en charge, au-delà de sa propre participation, 200€ supplémentaire par prise. La participation de notre CC, pour la couverture de l'intégralité du territoire, était donc réduite par mesure à 6 800 000€.

C'est sur cette base que sont aujourd'hui réalisés les premiers déploiements en ciblant en priorité les plus en difficultés. En 2017, afin de répondre aux attentes exprimées sur les territoires, d'accélérer le déploiement et de couvrir les sites isolés, Sarthe Numérique a pris la décision, lors du comité syndical du 8/11/2017, d'engager une consultation pour la mise en œuvre d'une délégation de service public. Cette procédure devrait aboutir au 1^{er} trimestre 2019. Dans le cadre de la délégation de service public, Sarthe Numérique pourrait s'engager sur la couverture intégrale du territoire y compris les sites isolés pour fin 2024, en réduisant de manière significative les coûts.

. **Installation d'un pylône** : la convention avec Orange a été signée, la commune a perçu 203 € courant juin, et percevra le solde de 1800 € en décembre 2018, l'installation est prévue en mars 2019.

. **Recensement de la population** : aura lieu du 17 janvier au 16 février 2019, Monsieur le Maire propose que Maude BECUE soit nommée coordonnateur et il conviendra nommer deux agents recenseurs pour le mois de septembre 2018.

. **Information PLUi** : Suite à la rencontre du 8 juin 2018 avec le service de l'ADS du Pays du Mans concernant la répartition des futures constructions sur la commune, la conclusion de ce rendez-vous est la suivante : « Le Maire est d'accord pour retirer la parcelle 1160 boisée du secteur OAP et en contrepartie d'avoir des parcelles de terrain constructibles au lotissement de la Borde du Gué, et précise que les terrains au nord sont humides aussi l'inventaire des zones humides permettra d'en savoir plus. Ce secteur en plein cœur du bourg et proche de l'école pourrait accueillir une densité plus forte autour de 15 logements par hectare toutefois la commune souhaite un maintien à 12 logements par hectare. »

. **Point enfouissement réseaux** : M Delahaye et le géomètre ont rencontré l'ensemble des habitants concernés par ces travaux, il conviendra de délibérer prochainement sur le devis de ce projet.

. **Programme voirie 2018** : la société Pigeon a été retenue pour un montant de 12 265,75 € HT.

. Direction régionale des Affaires culturelles des Pays de la Loire : la commission régionale du patrimoine et de l'architecture « Protection et valorisation du patrimoine immobilier » a émis un avis défavorable concernant la proposition de protection au titre des Monuments historiques de la tombe d'Hélène Bertaux.

. Point sur les manifestations du Comité Mains d'art (Prix Hélène Bertaux, le marché des métiers d'Art) et du comité des fêtes (la marche gourmande le 16 juin 2018 et le repas du 7 juillet) les 7 et 8 juillet 2018 : ont remporté un franc succès auprès du public et le Maire remercie vivement les bénévoles des associations pour toutes ces animations.

. Point sur le conseil d'école du 28 juin 2018 : l'effectif à la rentrée de septembre 2018 sera de 60 élèves et rajoute que l'équipe enseignante ne changera pas pour la nouvelle rentrée, les institutrices remercient l'aide financière pour toutes les deux sorties (Futuroscope et Spay). Passage à la semaine de 4 jours (8h50-12h et 13h20-16h30). Mise en place d'un accueil périscolaire le mercredi (7h-18h30) au Service Jeunesse à Bouloire, rue de la Jugerie tél 02 43 35 09 50 servicejeunesse@cc-gesnoisbilurien.fr

. Commission Fleurissement aura lieu prochainement

. Arrivée de Yohann Leonard début juillet 2018

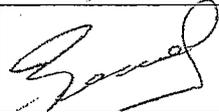
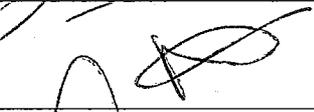
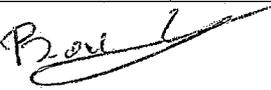
. Remerciements de Mme DESILES de l'AEMHFE en Sarthe pour l'aide allouée par le conseil municipal de St-Michel-de-Chavaignes pour l'association des fusillés pour l'exemple de la guerre 14-18

. Plaques commémoratives à l'entrée de la mairie : des demandes de devis ont été effectuées pour la réfection des noms des soldats inscrits sur les plaques

. Dates à retenir : courses cyclistes organisées par le Vélo Sport de St-Michel les 28 et 29 juillet 2018

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h55.

Monsieur le Maire certifie que les délibérations sont rendues exécutoires par l'affichage en lieu public et la transmission au contrôle de légalité de la Préfecture. Un délai de deux mois de recours existe à compter de la date de dépôt au contrôle de légalité des présentes délibérations.

Le Maire, Michel FROGER			
Pierrette BUNEL		Isalyne HERIVEAU	
Florence BARBIER		Jean-Marie FROGER	excusé
Jean-Claude POTTIER		Catherine CROTEAU	Excusée pouvoir à Pierrette BUNEL
Cédric CATOIS		Sandrine WEINHARD Secrétaire de séance	
Jérôme CHERON		Pascale CHAUSSON	excusée
Louis BAUSSAN		Cyrille PELLETIER	